

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4408 - Jeudi 22 février 2018 - Prix : 10 DA

Grève de l'Intersyndicale  
et du Cnapeste à Béjaïa

## Les élèves toujours en otages

Page 3

Finances

## La Banque d'Algérie appelle les banques à plus de flexibilité avec les épargnants

Page 5

### Le redéploiement de la politique palestinienne

Par Mohamed Habili

**D**evant le Conseil de sécurité, le président palestinien, Mahmoud Abbas a réitéré son appel à la tenue d'une conférence internationale aux fins de dégager un instrument de médiation élargi dans le conflit israélo-palestinien. Ce rôle est revenu jusque-là aux Etats-Unis, à vrai dire de tous les pays le moins propre à le tenir, sa partialité à l'égard d'Israël étant depuis toujours par trop flagrante. Mais maintenant qu'ils ont reconnu Jérusalem capitale d'Israël, ils sont allés beaucoup trop loin ; les Palestiniens n'ont plus la moindre raison de parler par leur intermédiaire à Israël, eux qui en sont devenus indiscernables, et que le temps de la négociation directe n'est pas encore arrivé. Or, à New-York, Mahmoud Abbas ne s'est pas contenté de réaffirmer la position de son pays, il a quitté la salle quand est arrivé le tour de parole de l'ambassadrice américaine aux Nations unies, Nikki Haley, elle-même une ardente partisane de cette reconnaissance. Un geste qu'elle n'a guère apprécié, bien entendu, bien que ce ne soit pas la première fois qu'il y soit fait recours. Plus élevé qu'elle dans la hiérarchie en avait déjà fait les frais : le vice-président Mike Pence, que Mahmoud Abbas avait refusé de recevoir lors de sa tournée dans la région, le mois dernier. Nikki Haley a de son côté renouvelé les avertissements quant aux graves retombées encourues par le peuple palestinien de ce que son administration feint de prendre pour un manque de respect à l'endroit des Etats-Unis.

Suite en page 3

Plus de 2 000 affaires enregistrées en une année

# La cybercriminalité en hausse en Algérie



Le phénomène de la cybercriminalité continue de s'intensifier de jour en jour à cause de la dimension infinie d'internet qui est difficilement contrôlable. Pas moins de 2 130 affaires liées à ce fléau ont été enregistrées par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dont 1 750 traitées durant l'année 2017.

Lire page 2

Aménagement urbain

## Le ministère de l'Habitat opte pour une nouvelle démarche pour des villes intégrées

Page 2

2<sup>e</sup> Festival international des films de femmes d'Assouan

## Hommage à la moudjahida Djamila Bouhired

Page 13

Plus de 2 000 affaires enregistrées en une année

# La cybercriminalité en hausse en Algérie

■ Le phénomène de la cybercriminalité continue de s'intensifier de jour en jour à cause de la dimension infinie d'internet qui est difficilement contrôlable. Pas moins de 2 130 affaires liées à la cybercriminalité ont été enregistrées par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dont 1 750 traitées durant l'année 2017.

Par Louiza Ait Ramdane

La cybercriminalité est en ascension en Algérie. Avec l'explosion de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les risques d'attaques cybercriminelles deviennent intempestifs. En matière de prévention et de lutte contre ce phénomène, le bilan fait ressortir une évolution significative du nombre de dossiers judiciaires formalisés allant de 246 dossiers en 2014, à 567 en 2015 et 1 055 dossiers en 2016, pour atteindre 2 130 affaires en 2017, soit une augmentation de 102% par rapport à l'année 2016, précise la même source. Il est à relever que sur les 2 130 affaires liées à la cybercriminalité traitées, 1 570 affaires ont été résolues en 2017, soit un taux de 73,71% (63,98% en 2016), ajoute la DGSN.

Le directeur de la sécurité publique, le contrôleur de police Aissa Naili, a fait savoir que les programmes de formation tracés par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) avaient contribué grandement à la réalisation d'un bon niveau qualitatif en matière de sécurité des citoyens. Présentant le bilan annuel des activités de la Sûreté nationale pour l'année 2017, M. Naili a indiqué que l'actualisation des programmes de formation et de formation continue ainsi que l'échange d'expertises ont contribué à la réalisation d'un saut qualitatif en matière de sécurité des citoyens, faisant état de 885 000 policiers mobilisés pour renforcer la sécurité publique à travers le territoire national. Le bilan présenté a enregistré 5 109 cas relatifs aux contestations sociales et professionnelles ayant occasionné 223 blessés dont 192 policiers, outre 2 013 cas de violence dans les stades, soit une réduction de 39 cas par rapport à l'année 2016. Le contrôleur de police a indiqué que 114 formations spécialisées avaient été programmées au profit de plus de 3 200 policiers en matière de sécurisation des stades. S'agissant de la lutte contre la drogue, 5 035 opérations ont été enregistrées avec le transfert de 413 individus aux services de la police judiciaire, selon le même bilan qui a fait état de 10 282 interventions effectuées pour contenir des agressions verbales ou physiques. Pour ce qui est de la protection de l'environnement, M. Naili a indiqué l'enregistrement de 36 302 infractions et l'établissement de 32 400 rapports, outre le transfert de plus de 15 000 dossiers à la justice. Soulignant, par ailleurs, l'impératif de renforcer la prévention pour réduire les accidents de la route, le même responsable a révélé que 759 actions préven-

tives et de sensibilisation ont été effectuées. De son côté le directeur de la Police aux frontières, le contrôleur de police Hamid Goucem, a affirmé qu'en 2017 les services de la police aux frontières ont contrôlé 15 627 551 voyageurs contre 13 333 274 en 2016, soit une augmentation de 17,21%. Evoquant les mesures de facilité entreprises par les services de sûreté visant à sécuriser les citoyens notamment au niveau des aéroports, le même responsable a fait état de l'annulation de la fiche de police, de la fouille corporelle et de l'opération de reconnaissance des bagages durant les vols intérieurs et internationaux.

## Plus de 228 000 affaires criminelles au niveau de la DGSN

Pour sa part, le contrôleur de police, directeur de la police judiciaire Ali Feragh, a indiqué le traitement de 60% des affaires criminelles en 2017 sur un total de 228 793, ajoutant que le taux de crime relatif à l'atteinte à la sécurité des personnes a atteint les 34,34% et aux biens (35,60%). Il est précisé que 35,60% des affaires portent sur les atteintes aux biens, 11,04% sur les infractions à la législation des stupéfiants, 4,82% relèvent d'affaires économiques et financières, 11,22% concernent les atteintes à la chose publique, 2,05% les



PH.D.R.

atteintes aux bonnes mœurs, 34,34% sont des atteintes aux personnes, 11,22% portent sur les atteintes à la sécurité publique et 11,04% sont liées à la drogue. Par ailleurs, le directeur de la sécurité publique a présenté le bilan de la mission des brigades de la sécurité publique à travers le secteur de compétence, précisant que 981 355 activi-

tés sécuritaires ont été enregistrées en 2017, auxquelles s'ajoutent 15 335 accidents de la route contre 15 461 en 2016. Le même responsable a ajouté que cette légère baisse est due en premier lieu aux campagnes de sensibilisation menées périodiquement par la DGSN en collaboration avec les institutions compétentes et les associations de la société

civile, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route. Le directeur de la sécurité publique a présenté les bilans des activités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, rappelant, dans ce sens, que ses services ont enregistré 19 606 infractions liées à l'environnement. L. A. R.

## Aménagement urbain

# Le ministère de l'Habitat opte pour une nouvelle démarche pour des villes intégrées

À fin de recadrer la stratégie de construction dans la perspective de bâtir de nouvelles villes intégrées, «le ministère de l'Habitat a mis en œuvre une nouvelle feuille de route», a affirmé la directrice de la Politique de la ville au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Malika Maameri.

Dans sa bataille contre la crise du logement, l'Algérie a déployé beaucoup d'efforts pour régler ce problème majeur dont souffre la société algérienne mais elle a négligé un critère très important qui est la qualité. Aujourd'hui, dans la perspective de réhabiliter l'espace urbain existant et afin de recadrer la stratégie de construction dans la perspective de bâtir de nouvelles villes intégrées, la directrice de la Politique de la ville au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a affirmé que le ministère a mis en œuvre une nouvelle feuille de route. En effet, lors de son passage à la Radio nationale, M<sup>me</sup> Maameri est revenue sur les causes de la dégradation du tissu urbain. Selon elle, l'urbanisation accélérée qu'a connue le pays depuis

l'indépendance a produit «une répartition déséquilibrée de la population», avec «70% des Algériens qui vivent, aujourd'hui, dans les villes, alors qu'en 1962 cette population urbaine ne dépassait pas les 3,8%». Cette «urbanisation accélérée» a permis également la progression anarchique «de nouveaux noyaux urbains». Ainsi, l'Algérie qui disposait, en 1962, de 95 agglomérations urbaines, se constitue, aujourd'hui, de 751 agglomérations urbaines, dont 90% sont situées au Nord. A quoi s'ajoute l'exode rural, notamment celui connu durant la décennie noire, avec son lot de bidonvilles qui ont donné une image défigurée de la ville. Pour y remédier le ministre de l'Habitat compte se déployer sur plusieurs plans. Détaillant cette feuille de route, la directrice de la Politique de la ville a évoqué «le maintien de la production intensive de logements avec une diversification des segments de l'offre, la poursuite de l'éradication des bidonvilles et la réhabilitation de l'habitat précaire à travers des opérations de relogement et le maintien de la popula-

tion rurale à travers l'aide de l'Etat et la dotation de ces zones de moyens et d'équipements permettant d'améliorer leur niveau de vie». Pour rappel, le séminaire sur les villes algériennes, qui s'est tenu avant-hier à Alger, s'est clôturé par une série de recommandations visant la promotion des cités existantes et la construction de celles à venir, en conformité avec le développement durable et l'écologie. Les nombreux participants nationaux et étrangers à ce séminaire, organisé par le ministère de l'Habitat en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ont recommandé notamment l'engagement, en urgence, d'un processus, impliquant l'ensemble des intervenants, pour la promotion des villes algériennes. L'implication de la société civile (les associations et les comités de quartiers) dans les actions à mener et l'ancrage de la culture citadine, notamment chez les enfants et les jeunes personnes, sont des impératifs pour la promotion des villes, ont-ils soutenu. Les sémi-

naristes ont également préconisé l'actualisation du cadre juridique régissant les aspects liés à la construction et l'entretien des villes, ainsi que la mise en place d'une stratégie nationale globale, élaborée sur la base de dialogue et de concertation, pour la promotion des cités. Les participants aux quatre ateliers thématiques mis en place lors du séminaire, ont appelé, par ailleurs, à la relance du prix annuel de la République pour la plus belle ville algérienne et à la création d'une banque de données relative au potentiel et patrimoine de chaque ville. Selon les participants, il est nécessaire d'octroyer un statut spécial aux villes métropolitaines en raison de leur complexité et d'installer des systèmes de veille et d'alerte pour prévenir les villes des catastrophes naturelles. Les recommandations ont aussi mis en exergue le rôle du citoyen dans la rationalisation de la consommation des énergies fossiles pour réduire la pollution et dans la promotion de l'utilisation d'énergies alternatives, ainsi que dans la préservation de l'eau.

Thinherine Khouchi

Santé publique

# Intégration prochaine de 22 000 contractuels

■ Le dénouement du malaise du secteur de la Santé semble encore loin en dépit de cette intégration annoncée par Amar Lakehal, président de l'Union nationale de santé publique (UNSP), concernant 22 000 contractuels de la santé publique.

Par Lynda Naili

Au moment où les mouvements des médecins résidents ne décollent pas en poursuivant leur protestation à travers plusieurs wilayas du pays, Amar Lakehal, le président de l'Union nationale de santé publique (UNSP) relevant du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), a annoncé hier l'intégration de quelque 22 000 contractuels exerçant à l'échelle nationale, dans la santé publique. Pour ce dernier, cette intégration consiste en une des mesures au sujet desquelles l'UNSP est arrivée à obtenir «l'accord de principe» du ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, lors de la rencontre qui les a réunis avant-hier. De ce fait, si cette mesure peut-être qualifiée d'acquiescement pour ces milliers de contractuels du secteur, pour les médecins grévistes et pour tant d'autres en poste, cette décision n'est en réalité qu'une mesure de prévention pour combler les départs envisagés de bon nombre de praticiens lassés par l'enlèvement de leur situation socio-professionnelle face «au dialogue de sourds» engagé avec la tutelle.

En outre, il a fait part de la promesse faite par le premier responsable du secteur pour «améliorer la formation» de l'en-

semble des catégories professionnelles relevant de la santé publique, en vue d'une meilleure prise en charge des patients. Dans ce contexte, dans une conférence de presse, le syndicaliste, relevant l'engagement des deux parties à maintenir un dialogue «sérieux et responsable» afin de prendre en charge les préoccupations du secteur de la santé publique, fera part de l'accord pris sur le principe de la tenue d'une réunion mensuelle avec la tutelle en vue de suivre l'évolution de la situation. Ce qui fera dire au syndicaliste que le ministre de la Santé s'est engagé à prendre en charge le volet relatif à «la sécurité» des praticiens et autres personnels du secteur public, confrontés au phénomène des agressions, verbales et physiques, durant l'exercice de leur profession. A ce sujet, il fera remarquer qu'en 2015, un acte de violence a été recensé toutes les deux heures au niveau des différentes structures publiques de santé du pays à l'encontre du personnel médical, se référant aux données recueillies par ce dernier.

D'autre part, les bonnes nouvelles étant annoncées, c'est autour des mauvaises. Le président de l'UNSP fera part en effet de l'échec des pourparlers sur les deux principales revendications des protestataires, et qui concernent outre la révision du



Ph/D. K.

systeme des indemnisations, celle de la révision des statuts particuliers de certaines catégories professionnelles du secteur (paramédicaux, sages-femmes, anesthésistes, réanimateurs, et corps communs). Des revendications pour lesquelles le syndicaliste dira qu'elles n'ont pu obtenir l'aval du ministre du secteur. Justifiant les raisons de ce nœud, il expliquera que la révision de ces statuts relève essentiellement «des prérogatives du

Premier ministre». Pour amortir le choc de la déception, le syndicaliste indiquera toutefois la disponibilité de la tutelle à prendre en charge d'autres préoccupations, telles que celles de la révision du statut des établissements publics relevant du secteur, la cessation des contraintes visant l'activité syndicale, l'établissement d'une prime d'encadrement et de documentation.

L. N.

Grève de l'Intersyndicale et du Cnapeste à Béjaïa

## Les élèves toujours en otages

Alors que le Cnapeste a bouclé depuis quatre jours un mois de grève, l'Intersyndicale qui a organisé une journée de grève la semaine dernière a récidivé par une nouvelle action de protestation, à savoir une grève générale de deux jours. Cette grève quoique relativement suivie dans les cycles primaire et moyen a amplement paralysé hier et avant-hier le secteur de l'éducation dans la wilaya de Béjaïa puisque la grève du Cnapeste se poursuit toujours. L'Intersyndicale regroupant plusieurs syndicats dont l'Unpef, SNTÉ, Cla et Satef déclare la satisfaction de plusieurs revendications d'ordre national contrairement au Cnapeste qui a soulevé des revendications d'ordre local dont certaines ont été prises en charge mais, les lenteurs dans les procédures ont été un facteur déterminant qui a conduit à une crise qui s'est accentuée avec l'échec du dialogue avec la tutelle et aussi les ponctions sur salaires. L'échec du dialogue initié dimanche dernier avec la tutelle a poussé l'Intersyndicale à revenir à la charge pour réclamer à nouveau «l'amendement du décret exécutif

12/240 portant statut particulier des personnels de l'éducation nationale, l'adoption d'un régime indemnitaire incitatif, ainsi que la révision de la grille salariale en fonction de l'inflation». Les syndicats autonomes de l'éducation demandent également «la révision de la loi fondamentale du secteur de l'éducation, la satisfaction des revendications soulevées dans le cadre de l'Intersyndicale de la Fonction publique, l'application immédiate de la décision présidentielle de revalorisation des diplômes DEUA et licence, la création d'un nombre suffisant de postes en faveur de tous les grades et l'augmentation de la rémunération des heures supplémentaires et l'amélioration de la situation socio-professionnelle des corps communs et ouvriers professionnels en procédant à l'annulation de l'article 87 bis». Figurent aussi «la révision du dossier de retraite et le retour à 32 ans de service et la retraite anticipée, le rejet de la révision du code du travail, la protection du pouvoir d'achat, ceci à la hauteur de l'inflation actuelle, la protection des libertés syndicales qui sont non négociables, et le droit à la grève». Le

porte-parole du Cla, Idir Achour qui a évalué le taux de suivi de la grève à plus de 70% au niveau national, dira: «nos revendications d'ordre national (pouvoir d'achat, statut particulier, etc.) n'ont pas été satisfaites d'où notre retour à la protestation». Pour sa part, le coordinateur du CLA à Béjaïa Hocine Benamara dira: «le mot d'ordre de grève a été largement suivi au niveau de la wilaya de Béjaïa. Il a évalué la grève à plus de 70% pour tous les paliers et plus de 95% pour le secondaire tout seul». Notons que l'union des parents d'élèves appelle à un rassemblement ce jeudi à 10 heures devant le siège de la wilaya pour «exiger la reprise immédiate de la scolarité de nos enfants», lit-on dans le document qui nous a été transmis. «Nous ne sommes pas contre le droit de grève ni contre les libertés syndicales au contraire c'est des acquis à préserver mais nous disons que seul un dialogue serein et responsable peut désamorcer cette crise», a déclaré un membre de cette association de wilaya. Et d'ajouter: «l'entêtement de part et d'autre ne peut que nuire à la scolarité des enfants dont la responsabilité de

l'administration sera entière», a-t-il déclaré. Pour sa part, la LADDH a appelé dans une déclaration rendue publique à un dialogue social. Pour cette organisation, «plusieurs secteurs sensibles de service public et sociaux sont touchés par un malaise social et l'inquiétude générale face au mutisme, l'entêtement et l'obstruction de toutes formes de médiation et du respect des droits fondamentaux à l'instar des libertés démocratiques de manifestations, syndicales et d'expression». Citant les grèves qui touchent le secteur de l'éducation; notamment celle du Cnapeste et cinq autres syndicats du secteur la LADDH estime que «l'école se retrouve ainsi au centre des tumultes en l'absence de sortie de crise au grand malheur des enfants». Et «face à tous les dangers du pourrissement de la situation et des menaces qui guettent la stabilité sociale et la cohésion nationale» la LADDH interpelle les hautes autorités du pays dont la Présidence de la République et le Premier ministre à intervenir en urgence en vue d'une solution juste dans le cadre d'un large dialogue social, sérieux et

### LA QUESTION DU JOUR

## Le redéploiement de la politique palestinienne

Suite de la page une

A vrai dire, avertissement n'est pas le mot qui ici convient le mieux, celui de menace rendrait mieux la teneur de son discours. Son message n'en reste pas moins fort clair. Il est le suivant : rien ni personne ne pourrait dessaisir son pays de ce privilège consistant à gérer au mieux des intérêts de l'une des parties le principal conflit international depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Sa voix resterait prépondérante, a-t-elle laissé entendre, quoi que fassent les Palestiniens pour l'étouffer ou seulement pour lui en associer d'autres qui seraient d'un poids égal. Au point de vue aussi bien des usages en vigueur que du rapport de force dans le concert des nations, il est vrai qu'on voit mal comment la conférence internationale voulue par les Palestiniens pourrait se tenir si les Etats-Unis y s'y opposaient. Or sans cette conférence, point de groupe de médiation se substituant aux seuls Etats-Unis. Mais rien de cela évidemment n'a échappé aux Palestiniens quand ils ont décidé de ne plus accepter la médiation américaine. Le projet de conférence internationale ne doit pas être pour eux l'objectif immédiat. Avant qu'il ait mûri, bien des avancées devraient s'être concrétisées. Et d'abord la reconnaissance de leur Etat par des pays qui s'y refusent encore, chacun pour des raisons qui leur sont propres, bien qu'ils aient déjà obtenu la reconnaissance de l'écrasante majorité des pays. Dernièrement encore, il n'y a pas eu de commune mesure entre ceux qui se sont rangés de leur côté, pour demander aux Etats-Unis de revenir sur leur reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël, et ceux qui soit se sont alignés sur les Etats-Unis soit se sont abstenus. C'est toute l'Europe, à l'exception de la Suède, qui pour sa part a déjà reconnu leur Etat, qu'il faut achever de gagner à la cause, étant donné que tous sont pour la solution des deux Etats. Cette partie est tout à fait jouable. Elle l'est d'autant plus que de grands partis en Europe et ailleurs, comme le Labour britannique, le Labour australien, le Labour d'Ecosse, et que des Parlements, comme ceux de Grande-Bretagne et de France, sont déjà acquis à cette idée. Les Travailleurs anglais en particulier, sous la direction de Jeremy Corbyn, n'hésiteront pas à reconnaître l'Etat palestinien une fois revenus au pouvoir.

M. H.

sans préalable et avec l'ensemble des acteurs, en respect des libertés syndicales et des droits des travailleurs. Les rédacteurs de la déclaration se disent «inquiets sérieusement quand aux conséquences désastreuses de ce bras de fer», ceci avant d'inviter l'ensemble des parties en conflit au bon sens et à la raison.

Hocine Cherfa

Commandement des forces de défense aérienne du territoire

# Grande affluence à Médéa aux journées d'information

■ Une grande affluence du public, en particulier des jeunes, a été enregistrée, à l'occasion des journées d'information sur le Commandement des forces de défense aérienne du territoire (CFDAT), organisées du 19 au 21 février courant, à la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa.

Par Saïd F.

Ces journées, initiées dans le cadre du plan de communication annuel du ministère de la Défense nationale, ont attiré un public très nombreux, constitué notamment d'universitaires, d'élèves du cycle moyen et secondaire, ainsi que des stagiaires des structures de formation professionnelle de la wilaya, venus s'informer davantage sur ce corps d'armée, a indiqué à l'APS, le colonel Omar Serhane, responsable de la communication auprès du CFDAT. L'éventail d'équipements militaires et de matériel utilisés par les différentes unités et structures de ce corps d'armée, ont permis au public de se faire une idée sur les innombrables missions dévolues à ce commandement et de mieux s'informer sur les évolutions enregistrées en matière de défense aérienne, a expliqué le même officier. Les visiteurs ont pu découvrir, grâce aux supports audiovisuels déployés, les missions accomplies par ce corps d'armée, qu'il s'agisse de la détection, de riposte, de guerre électronique ou la formation de l'encadrement en charge de la mission de protéger l'espace aérien du pays contre toute intrusion, a-t-il ajouté. Le commandement des forces aériennes du territoire est investi, selon cet officier, d'une missions très sensible où les effectifs qui en assurent la charge n'ont pas droit à l'erreur, et doivent, à cet égard, faire preuve d'une vigilance per-

manente, pour parer à toute tentative d'intrusion et être constamment prêts à agir en cas de menace sur la sécurité du territoire, a fait observer le colonel Serhane. Outre la mission de détection et de riposte face au danger qui vient du ciel, le commandement des forces de défense aérienne du territoire s'acquitte également d'une autre mission, hautement importante, celle de la recherche et de secours SAR (Search and rescue), dont la maîtrise et le niveau de performance a été maintes fois démontrer, lors des exercices réalisés, dans le cadre des échanges de défense des pays 5+5, a-t-il conclu.

S. F./APS



Ph/D. R.

Tizi-Ouzou

## Le syndicat d'entreprise de la santé demande une mise à niveau des statuts particuliers

Le Syndicat d'entreprise de la santé (SES), de la wilaya de Tizi-Ouzou affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), demande aux autorités compétentes une mise à niveau des statuts particuliers, a annoncé mardi son secrétaire général. S'exprimant lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de l'union de wilaya de l'UGTA, lamranene Rachid, a observé que «l'avènement des statuts particuliers et des régimes indemnitaires en 2008 a sensiblement amélioré le niveau de vie des travailleurs des administrations et services publics et

que la conséquence évidente était la prospérité des travailleurs». Toutefois, a-t-il souligné, dix ans après la promulgation de ces textes, et devant une situation socio-économique très dynamique durant la décennie en cours, mais aussi l'évolution des outils juridiques dans le secteur économique, «celui de la santé publique nécessite une mise à niveau pour accompagner les changements qui s'imposent à travers une vaste opération de révision et d'amendement des statuts.» A ce titre, la coordination de Tizi-Ouzou du SES a établi une plate-forme de 14

revendications, présentée durant cette conférence de presse, pour demander, entre autres, la revalorisation du point indiciaire et de l'indemnité des travailleurs en mission, la généralisation, la revalorisation et l'uniformisation de la prime de contagion. Le syndicat d'entreprise de la santé réclame aussi «l'intégration et la régularisation des travailleurs à temps partiel (5 heures) en contrat à durée indéterminée (CDI), de toutes les sages-femmes pour qu'elles puissent accéder à la catégorie 13, et des pré-emplois et autres personnels issus des dispositifs sociaux en

tenant compte des années effectivement travaillées dans le secteur de la santé.» Il est aussi demandé «la révision du statut des aides soignants de santé publique, des manipulateurs en imagerie médicales, des adjoints médicaux anesthésistes et réanimateurs et des biologistes, et l'amendement de celui des praticiens, médicaux, paramédicaux, et des filières médicales sociales.» La Coordination de Tizi-Ouzou du SES espère l'ouverture du dialogue avec le ministère de tutelle autour de ces revendications en vue de leur prise en charge. L. M.

Atelier sur l'extrémisme violent à Niamey

## Le rôle de l'Algérie pour la paix et la sécurité dans le Sahel souligné

Le rôle de l'Algérie dans l'appui et le soutien aux efforts de la paix et la sécurité dans la région du Sahel africain a été souligné, mercredi à Niamey, par les participants aux travaux de l'atelier d'échange sur «La contribution des médias dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent». Lors des débats animés au milieu des communications présentés dans la première journée de cet atelier, les experts en communication et en cyber-terrorisme des pays de la région du sahel, ont salué le rôle algérien dans cette région africaine, notamment, sa «grande» contribution dans le renforcement des capacités techniques dans la prévention et la lutte contre le terrorisme. L'expert auprès de l'Unité du centre africain des études et recherches sur le terrorisme (CAERT), basé à Alger, a mis l'accent, dans ce sens, sur les efforts de l'Algérie dans la région du sahel face aux menaces de l'extrémisme violent. Il a noté, à ce titre, l'importance des actions de formation dans le domaine de la pré-

vention et la lutte contre le terrorisme, notamment, dans le cadre des mécanismes régionaux, en plus d'autres actions humanitaires menées au profit des populations de la région saharienne souffrant des effets du terrorisme et qui se situent dans les zones de conflits. L'Algérie, selon le journaliste mauritanien, Ahmed Salem Ould Mokhtar, a relevé le déficit de lutter contre le radicalisme violent, après avoir subi ses effets dans les années 1990. Elle a réussi de concevoir et à mûrir sa stratégie de lutte contre ce phénomène, a-t-il ajouté à ce sujet. Il a souligné, dans ce cadre, «l'importance» de s'inspirer de l'expérience algérienne en la matière et ce savoir-faire que ce pays mis au profit des pays de la région du Sahel, «afin de se protéger de la violence extrémiste». D'autres experts ont relevé les efforts de l'Algérie dans le soutien matériel et technique aux mécanismes versés dans la prévention et la lutte contre le terrorisme, à l'instar de la coopération et la coor-

ditionation «fructueuse» entre les services de renseignements. La politique du voisinage adoptée par l'Algérie, notamment la favorisation du dialogue pour le règlement des conflits dans la région sahélo-saharienne, était d'apport «exemplaire» pour la réinstauration de la sécurité et la paix dans la région, a souligné l'expert algérien en communication, Larbi Bouinoune. La questions liées, notamment, à la propagande terroriste via les médias et les réseaux sociaux ont été évoquées lors de la première journée de cette rencontre. Les débats se sont focalisés sur l'émergence des réseaux sociaux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre, à la diffusion des contenus faisant l'apologie de l'extrémisme violent, de la radicalisation et du terrorisme. Les techniques de conviction utilisées par les réseaux médiatiques des groupes terroristes, la sur-médiatisation des actes de l'extrémisme violent et de la radicalisation, notamment à travers l'usage d'une terminologie favorable à

l'action terroriste, étaient parmi les sujets débattus lors cette journée. Inscrit dans le cadre des activités du plan d'action stratégique de la cellule de communication de l'union de fusion et de liaison (UFL), l'atelier est marqué par la participation des journalistes et communicateurs, venants de l'Algérie, Burkina-Faso, la Libye, le Mali, la Mauritanie, Niger, Nigeria, Tchad, la Cote d'Ivoire, la guinée et le Sénégal. Les travaux de la deuxième journée porteront sur des expériences de médias dans la prévention et la lutte contre le terrorisme à travers le traitement de l'information ayant trait au domaine sécuritaire. La rencontre sera soldée par des recommandations. L'UFL est un mécanisme africain de coopération régional des pays du Champ, basé à Alger, qui coordonne les actions de la prévention, la sensibilisation et de lutte contre le terrorisme, avec l'Union africaine (UA) et le processus de Nouakchott. Anis A.

## Finances

# La Banque d'Algérie appelle les banques à plus de flexibilité avec les épargnants

■ «Il est apparu qu'au nom d'une interprétation, souvent abusive et non fondée, des dispositions de la loi régissant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, certains guichets bancaires ont été à l'origine de refoulement de capitaux de manière arbitraire et sans justifications réglementaires», constate la Banque d'Algérie.

Par Hacine B.

La Banque d'Algérie a adressé hier une note aux banques, les exhortant à respecter leurs obligations légales en donnant davantage de souplesse aux opérations de dépôts de fonds et de l'accès à ces dépôts par les épargnants, ont indiqué à l'APS des responsables de cette institution monétaire. En effet, «il est apparu qu'au nom d'une interprétation, souvent abusive et non fondée, des dispositions de la loi régissant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, certains guichets bancaires ont été à l'origine de refoulement de capitaux de manière arbitraire et sans justifications réglementaires», constate la Banque d'Algérie dans cette note. Cette interprétation «restrictive» que font certaines banques des dispositions légales et réglementaires est constatée notamment en matière d'ouverture de comptes, d'acceptation des dépôts et de «délais exagérés» de mise à disposition des fonds. Cette attitude «a desservi les objectifs de l'inclusion financière et a généré, auprès des épargnants potentiels, un phénomène d'incompréhension et d'expectative», relève la même source. En conséquence, la Banque d'Algérie a adressé cette note à l'ensemble des banques de la place dans laquelle elle les appelle «à cesser d'exiger, lors de tout dépôt de fonds en caisse auprès de leurs guichets, des justificatifs au-delà de ceux relatifs à l'identité du client dans le cadre des exigences réglementaires en matière

de connaissance du client». Précisant que «les retraits demeurent libres d'utilisation», la Banque centrale invite les banques «à faire preuve de diligence en matière de mise à disposition des fonds à la clientèle». Dans ce sens, elle appelle les Pdg des banques et des établissements financiers à mobiliser leurs structures opérationnelles, y compris par des programmes de formation et des actions de sensibilisation, aux fins de développer, de manière efficiente et soutenue, la bancarisation et l'inclusion financière. L'inclusion financière à travers une bancarisation soutenue, la plus large possible, appuyée par des politiques de collecte de la ressource auprès des acteurs économiques et des ménages, a, de tout temps, été le principe directeur soutenant les axes de modernisation et de développement du système bancaire et de croissance de l'économie nationale, expliquent les mêmes responsables. Dans cette optique, l'intermédiation bancaire doit jouer un rôle déterminant en matière de participation élargie des différents acteurs, sans distinction de statuts, aux efforts de diversification et de développement de l'économie nationale, ajoutent-ils. Ils font valoir que cette participation multiforme doit puiser sa contrepartie dans l'efficacité opérationnelle du système bancaire et financier, son adaptation permanente aux besoins de la clientèle et de sa capacité d'innovation technologique. A ce propos, la Banque d'Algérie rappelle aux banques l'institution du «droit au compte» pour tout citoyen précisé par une



instruction de décembre 2012 de la Banque d'Algérie. Ceci a été conforté par l'article 43 de la loi de finances complémentaire pour 2015 permettant l'inclusion de nouveaux acteurs, comme sources d'expansion de l'épargne nationale et de sa canalisation, à travers la mise en œuvre du Programme de conformité fiscale volontaire.

## Persistence du phénomène de la sous-bancarisation

La Banque centrale soutient aussi que la mobilisation des ressources financières internes

est un «impératif permanent», notamment dans le contexte actuel marqué par des objectifs de développement et de diversification soutenus de l'économie, à travers l'investissement productif.

En conséquence, elle interpelle le système bancaire de nouveau «à se déployer, à travers ses différents outils et instruments, à capter et à canaliser tout épargne potentielle, aux fins de réduire la liquidité monétaire en circulation, notamment informelle, et d'instaurer la confiance avec la clientèle épargnante dans un cadre d'une relation bancaire professionnelle et sereine».

H. B./APS

## Agroalimentaire

### 46 entreprises algériennes participent au salon Gulfood à Dubaï

La 23<sup>e</sup> édition du Salon international de l'alimentation «Gulfood 2018» s'est ouvert dimanche à Dubaï avec la participation de 46 entreprises algériennes activant dans le secteur de l'industrie agroalimentaire, a indiqué mardi un communiqué de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur

(Algex). Ces entreprises, encadrées par Algex et la Société algérienne des foires et exportations (Safex), présenteront leurs produits et savoir-faire au pavillon algérien qui s'étend sur une superficie de 546 m<sup>2</sup>, précise la même source. Elles mettront en avant une gamme variée des meilleurs produits agroali-

mentaires algériens : fruits et légumes, dattes, produits laitiers, biscuits et chocolats, boissons et jus de fruits, miel, caroube, pâtes alimentaires et cous-cous. Le salon Gulfood accueille dans sa 23<sup>e</sup> édition près de 5 000 exposants venant de 180 pays et qui opèrent dans les secteurs des boissons, des produits lai-

tiers, des graisses, des huiles, des produits de santé, des matières organiques, des céréales de viande et des volailles. Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 22 février en cours, devrait, selon ses organisateurs, attirer plus de 90 000 visiteurs.

H. B.

Sur les moyens de développer la coopération bilatérale

### Raouia s'entretient avec l'ambassadeur de Turquie

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, s'est entretenu avec l'ambassadeur de Turquie en Algérie, Mehmet Poroy, sur les voies et moyens de développer la coopération économique bilatérale, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue les différents aspects de la coopération économique bilatérale et ont mar-

qué leur satisfaction quant au niveau de relations économiques qui ont connu une évolution importante ces dernières années, notamment dans le domaine des investissements, selon le communiqué. Tout en saluant le niveau d'engagement des entreprises turques en Algérie et leur volonté de développer davantage leurs actions de partenariat, M. Raouia

a indiqué que les deux parties doivent mettre à profit l'expérience déjà acquise dans le cadre des différents projets réalisés, de façon à aider les opérateurs des deux pays à identifier de nouvelles opportunités d'affaires mutuellement avantageuses. Pour sa part, l'ambassadeur turc a fait état de plusieurs accords de coopération en préparation dans

les domaines qui constituent une priorité pour le développement et la diversification économique en l'Algérie, tels le tourisme et l'agriculture. Les deux parties ont, par ailleurs, convenu d'accompagner ces initiatives sur le plan institutionnel par des actions destinées, notamment, à conforter le cadre juridique et le dispositif conventionnel bilatéral.

Lyes Y.

ne». Dans son exposé des motifs accompagnant cette note, la Banque d'Algérie fait part d'un «phénomène persistant de sous-bancarisation». En effet, fait-elle valoir, la circulation fiduciaire hors banques représente une certaine proportion de la masse monétaire (M2), évaluée à près de 33%, soit 4 675 milliards de dinars à fin 2017 se répartissant en encaissements transactionnelles et thésaurisation pour un montant estimé entre 1 500 et 2 000 milliards de dinars auprès des entreprises et ménages, alors que le reste représente la circulation fiduciaire dans l'économie informelle, soit un montant allant entre près de 2 680 et 3 200 milliards de DA. Elle rappelle ainsi aux banques que l'objectif de développement de la bancarisation et de généralisation des instruments de paiements modernes ainsi que le renforcement de l'inclusion financière, requièrent la mise en place de mesures à même de «faciliter les opérations bancaires, notamment de dépôt, de retrait et de rémunération, afin d'améliorer l'attractivité des services bancaires au détriment de la thésaurisation».

### Pour accueillir le sommet du G20 en 2019 Le Japon choisit Osaka

LE GOUVERNEMENT japonais a annoncé hier qu'il avait choisi la ville d'Osaka (ouest) pour accueillir le sommet du G20 à l'été 2019. Ce sera la première fois que le Japon abritera ce rendez-vous des pays avancés et émergents. Le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, a précisé que le Premier ministre Shinzo Abe avait notamment fait ce choix «en raison de l'organisation réussie dans cette ville du sommet de l'APEC en 1995. Le pouvoir a étudié plusieurs lieux, se basant sur des critères de sécurité et de capacité d'accueil hôtelière, et c'est Osaka qui a finalement été retenue». M. Suga, par ailleurs secrétaire général du gouvernement nippon, a indiqué que le sommet 2019 du G20 devrait avoir lieu fin juin, début juillet, même si aucune date officielle n'a encore été retenue. La municipalité a notamment proposé qu'il se tienne dans l'enceinte du palais des congrès Intex Osaka. Le porte-parole a par ailleurs ajouté que Fukuoka (sud-ouest) abriterait pour sa part une réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale du G20.

R. E.

Béjaïa

# 140 exposants à la fête de l'olive

■ Cinq wilayas, à savoir Alger, Bouira, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Ain Defla participent à cet évènement qui célèbre certes l'olive et l'huile d'olive, mais aussi tous les produits du terroir, à l'instar des agrumes, du miel, de la figue ou du caroube.

Par Safy T.

Quelque 140 exposants ont pris part mardi à la 21<sup>e</sup> fête de l'olive, organisée, contrairement aux éditions passées, à El-kseur, à 25 km à l'ouest de Béjaïa, et non à Akbou, au cœur de la vallée de la Soummam comme il était de tradition.

La délocalisation a été opérée afin de rendre l'évènement tournant sur l'ensemble du territoire de la wilaya, qui reste le 1<sup>er</sup> bassin oléicole national et auquel contribuent toutes les régions, même si sa prévalence reste dominée par les vergers de la Soummam.

Cinq wilayas, à savoir Alger, Bouira, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Ain Defla participent à cet évènement qui célèbre certes l'olive et l'huile d'olive, mais aussi tous les produits du terroir, à l'instar des agrumes, du miel, de la figue ou du caroube, déclinés également dans leurs diverses caractéristiques et variétés. Les offres y sont extrêmement variées au grand plaisir des visiteurs qui trouvent, sur place, tout un éventail de produits authentiques et recherchés à acquérir ou à déguster.

«C'est quasiment une foire agricole ouverte», se réjouit Ahmed Benhadji, subdivisionnaire des services agricoles d'El Kseur, conforté dans son constat par la présence de plusieurs équipementiers et autres fournisseurs de matériels agricoles spécifiques à l'oléiculture, mais aussi aux autres filières. L'évènement, organisé conjointement par la chambre d'agriculture, la direction des services agricoles et l'association des oléiculteurs de la wilaya, par-delà son caractère commercial, entend donner l'opportunité aux professionnels d'échanger sur l'état de la filière et les moyens à mettre en œuvre pour accroître ses rendements, ainsi que la qualité de ses produits.

La densification des plantations, l'accroissement des vergers, le conditionnement des différents produits et leur com-



mercialisation en sont de ceux-là, «mais dont le succès ne peut être probant sans l'organisation des professionnels en coopérative», selon les cadres du secteur, qui en font une condition sine qua non pour mettre la filière sur orbite. Obéissant à la règle de la

saisonnalité, selon laquelle une bonne saison succède à une mauvaise, la récolte de cette année, estimée à près de 19 millions de litres, a reculé de plus de deux millions de litres avec des rendements de 21 quintaux à l'hectare et de 19 litres par

quintal. Ce qui reste nettement perfectible sur une surface en rapport de près 60 000 hectares, estime-t-on.

Néanmoins, une meilleure organisation des oléiculteurs et, surtout, une meilleure prise en charge des vergers auraient

assurément atténué fortement cette tendance baissière, explique-t-on, indiquant, à décharge, que la sécheresse et les incendies d'été qui ont caractérisé la campagne ont constitué des facteurs limitatifs avérés.

S. T./APS

Illizi

## 140 ha de nouvelles terres entrés en exploitation

L'investissement agricole dans la wilaya d'Illizi s'est renforcé ces dernières années par l'entrée en exploitation d'une superficie de 140 hectares, a-t-on appris mardi de la direction des services agricoles (DSA).

Retenue au titre de la concession agricole, cette superficie, appelée à booster les activités agricoles dans cette région de l'extrême Sud-est du pays, est exploitée par trois investisseurs dans les cultures maraîchères, la céréaliculture, l'arboriculture fruitière et la phoeniciculture, a indiqué le DSA lors d'une rencontre sur la promotion de l'investissement dans la wilaya.

Ahmed Brahimi a précisé que neuf nouveaux dossiers d'investissement agricole, retenus au titre du même programme, seront soumis prochainement pour examen à la commission de wilaya chargée de l'investis-

sement. Intervenant à l'occasion de cette rencontre, le secrétaire général de la wilaya d'Illizi, Araâr Harfouche, a souligné de son côté que les pouvoirs s'attèlent à mettre en place les moyens et dispositions à même de faciliter le lancement d'activités existantes et d'assurer l'accompagnement des opérateurs dans la concrétisation de leurs projets, à la faveur des potentialités existantes qui ne demandent que de «sérieux» investisseurs.

Pour sa part, le directeur de l'Industrie et des mines (DIM) d'Illizi, Mohamed Hassani, a présenté un exposé succinct sur les opportunités d'investissement offertes par la wilaya et les atouts dont elle dispose, notamment dans les créneaux porteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat et d'autres activités liées aux hydrocarbures. Il a fait état, dans ce cadre, de l'entrée en exploitation

d'une nouvelle zone d'activités dans la commune d'Illizi, en plus d'un projet de création future d'une zone industrielle à In-Amenas, d'une superficie de 64 hectares.

Le président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Illizi, Salah Hafech, a situé, quant à lui, cette rencontre dans le cadre des efforts visant l'impulsion de l'investissement dans cette wilaya aux importantes potentialités, estimant que l'implication des investisseurs étrangers contribuera à booster l'investissement dans la région.

Initiée par l'APW d'Illizi, cette rencontre, qui a regroupé des investisseurs locaux et étrangers, a été mise à profit par des représentants de deux sociétés étrangères, chinoise et iranienne, pour exposer des modèles de leurs activités d'investissement en Algérie.

May H.

Nâama /Ain Benkheilil

## La valeur des produits agricoles dépasse 3 milliards DA

La valeur des produits agricoles réalisés dans la commune d'Ain Benkheilil (45 km à l'ouest de Nâama) a été de l'ordre de 3,36 milliards DA l'an dernier, a-t-on appris mardi du directeur des services agricoles de la wilaya. La valeur de la production agricole dans cette commune représente 14 % de celle du secteur dans la wilaya ayant atteint 24 milliards DA durant la même période, a souligné Mohamed Yousofi lors d'une visite du wali de Nâama, Mohamed Hadjar, à l'exploitation agricole

«Saci Boubekeur» d'Ain Benkheilil. En se penchant sur la réalité de l'agriculture à Ain Benkheilil qui dispose d'une superficie productive de différentes espèces de cultures irriguées qui dépasse les 2 260 hectares et d'un patrimoine animalier de 226 000 têtes, le wali a appelé les responsables du secteur à mettre en place des mécanismes d'accompagnement des investisseurs et des petits éleveurs dans la commercialisation des produits, à assurer un suivi permanent des

exploitations productives, à intensifier la vulgarisation agricole et à améliorer les moyens de production.

Cette commune frontalière a réalisé, lors de la saison agricole écoulée, une production de près de 31 500 quintaux de maïs destinés à l'aliment des bovins, alors que les éleveurs ont réussi une moyenne de 13 000 litres/jour de lait cru, selon les explications fournies par la DSA. L'aviculture a réalisé, dans cette région, une production moyenne de 640 quintaux de viandes blanches

lors d'une seule session de production de 45 jours. La commune dispose de 16 parcs avicoles et de production d'œufs et huit autres seront mis en service prochainement, a-t-on signalé.

Le fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA) a contribué, ces dernières années dans cette collectivité, au soutien de 724 agriculteurs pour un investissement de 1,52 milliard DA touchant les domaines de développement des techniques d'irrigation, la production oléicole, l'apport

d'équipement de collecte du lait et le machinisme agricole. Les programmes de développement sectoriel de cette commune ont contribué, ces dernières années, à la réalisation de 40 km de pistes et au raccordement des périmètres au réseau d'électricité sur 20 km. L'assainissement du foncier agricole dans cette commune a donné lieu à l'annulation de la donation de 1 982 ha dans l'exploitation collective de Mesdouria pour non exploitation des terres agricoles, a-t-on fait savoir.

R. R.

Volkswagen (Sovac Algérie)

# La Golf Join 2.0 TDI 143 CH disponible à partir d'aujourd'hui



Page animée par Ali Zidane

Une nouvelle finition sur la Volkswagen Golf sera disponible très prochainement dans l'ensemble du Réseau Sovac Algérie, pour ainsi enrichir l'offre sur ce véhicule très prisé et surtout assemblé à l'usine Sovac

Production. La Golf Join, puisque c'est le nom qu'elle porte, marquera sa différence par sa connectivité, et ses technologies innovantes. Cette nouvelle version de la Golf sera dotée de la technologie Appconnect qui permettra aux utilisateurs de rester connectés sur leurs Smartphones et utiliser cer-

taines des applications de ce dernier. Désormais, avec l'écran tactile couleur, avec carte SD/ 8 haut-parleurs, l'interface Bluetooth pour téléphone et l'interface USB pour iPod/iPhone, le conducteur de la Golf Join peut voyager en toute sécurité et en toute connectivité, en partageant même ses musiques et hobbies. Grâce aux différentes applications Apple CarPlay, Android Auto (sur Smartphones compatibles) et MirrorLink®, le voyage devient ainsi agréable à vivre. Mais pas seulement, les équipements de sécurité embarqués sur cette finition rassurent et affichent l'attachement que nous avons tous à la Golf, icône de la marque Volkswagen. Mis à part les équipements de sécurité

standards, à l'exemple de l'ABS, ESP, ASR, EDS, la Golf Join maintient les exigences de ce modèle en matière de sécurité. Elle dispose ainsi d'un blocage électronique du différentiel XDS et même un plus pour les enfants, d'un dispositif pour fixation de sièges enfants sur la banquette arrière. Pour mieux l'apprécier, la Golf Join montre toute son élégance de nuit. Avec ses feux arrière en technologie LED, l'éclairage toujours en LED sur la plaque d'immatriculation, cette nouvelle finition plonge ses conducteurs dans l'ambiance de la technologie et de la luminosi-

té. On peut également apprécier sa calandre noire avec baguette chromée, son toit ouvrant pivotant panoramique et ses inserts décoratifs portant la signature Join, qu'on retrouvera à l'intérieur sur les seuils des portes. Pour mieux s'embellir, la Golf Join est dotée de quatre jantes en alliage, 17" dessinées en noir avec une surface à haute brillance. La nouvelle édition limitée Golf Join sera disponible à partir du 22 février dans tout le réseau Sovac. Le prix de la nouvelle finition n'a pas été encore communiqué par Sovac Production.

Peugeot Algérie

## Nouvelle affaire à Annaba



Peugeot Algérie annonce l'ouverture d'une nouvelle affaire dans la région Est du pays. Autolyne house est le 47<sup>e</sup> distributeur de la marque Peugeot en Algérie. Etabli sur une superficie totale de 4 700m<sup>2</sup>, dont 780m<sup>2</sup> pour le showroom, 515m<sup>2</sup> pour l'après-vente et 440m<sup>2</sup> pour la carrosserie, en plus d'un magasin de pièces de rechange et un Peugeot Rapide, Autolyne house assurera la commercialisation et l'entretien des véhicules Peugeot.

L'inauguration a eu lieu en présence du wali d'Annaba et des autorités locales, de Yves Peyrot des Gachons, président-directeur général de Peugeot Algérie, directeur la région Maghreb ainsi que le comité de direction de Peugeot Algérie.

Il est à noter que Peugeot Algérie possède actuellement un réseau de distribution automobile qui couvre 80% du territoire algérien, un réseau qui est et qui restera toujours au service du client.

CIMA Motors

## Des remises pour le mois de février



CIMA Motors, filiale du groupe Tahkout, distributeur exclusif de Hyundai et de l'usine TMC, lance une promotion spéciale pour le mois de février 2018. Des remises exceptionnelles, allant jusqu'à 200 000 DA, sont accordées sur les modèles Hyundai, à savoir Grand I10, Tucson et Santa Fe. Cette offre est valable, dans la limite du stock disponible, dans tout le réseau de CIMA Motors. Le

concessionnaire multimarques redouble d'efforts afin d'étendre son réseau de distribution sur tout le territoire national. Ainsi, plusieurs show-rooms ont vu le jour, durant ce début d'année 2018, pour répondre aux besoins de sa clientèle et fournir un service de proximité et aux standards internationaux. La liste du réseau de distribution de Hyundai est disponible sur notre site web : [www.cima-motors.com](http://www.cima-motors.com).

Groupe Renault

## La meilleure année de son histoire



**RENAULT**  
Passion for life

Le Groupe Renault réalise la meilleure année de son histoire et atteint un nouveau record de ventes, de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et de résultat net. Le chiffre d'affaires du Groupe atteint 58 770 millions d'euros (+14,7%), dont 2 727 millions d'euros pour Avtovaz. Hors impact de la consolidation d'Avtovaz, le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 9,4% à 56 043 millions d'euros (+10,1% hors effet de change). Le chiffre d'affaires de l'automobile hors

points) et à la hausse des ventes aux partenaires (+2,6 points). Cette dernière s'explique par le démarrage de la production de Nissan Micra en France et par le dynamisme de notre activité CKD1 pour l'Iran et la Chine. L'effet prix (+1,5 point) profite principalement des hausses de prix liées au renouvellement de la gamme. Les autres effets (+2,0 points) s'expliquent en partie par la bonne performance des activités véhicules d'occasion et pièces de rechange. La

marge opérationnelle du Groupe s'élève à 3 854 millions d'euros et représente 6,6% du chiffre d'affaires. La marge opérationnelle de l'automobile hors Avtovaz est en hausse de 363 millions d'euros (+15,2%) à 2 749 millions d'euros et atteint 5,1% du chiffre d'affaires contre 4,9% en 2016. Cette performance s'explique principalement par la forte croissance de l'activité (impact positif de 493 millions d'euros) et l'impact positif du Monozukuriz (663 millions d'euros). L'effet mix/prix/enrichissement ne profite plus autant qu'en 2016 des hausses de prix dans les pays émergents pour compenser la dévaluation des devises et devient négatif à hauteur de 230 millions d'euros. Les matières premières ont un impact négatif de 394 millions d'euros, reflétant en grande partie la hausse des prix de l'acier.

Pneu Continental

## Du spécialiste en freinage à : zéro décès

FAISANT partie des plus grands experts de la sécurité dans le monde entier, Continental s'est fixé un objectif ambitieux à atteindre en trois étapes successives : passer du spécialiste en freinage à : zéro décès, zéro blessé et zéro accident. Et ce pour de bonnes raisons. Seul Continental connaît le processus de freinage complet dans les moindres détails, de la pédale de frein jusqu'au pneumatique. Vos pneus sont le seul contact avec la route, et votre sécurité passe par eux. Reconnu pour son expertise en termes de pneumatiques, Continental a participé à l'amélioration de la sécurité routière dans le monde entier depuis plus d'un siècle. Par conséquent, nous voulons informer le maximum d'usagers des avantages notables de l'utilisation de pneus de haute technologie gonflés à la bonne pression, avec la bonne profondeur de bande de roulement pour toujours plus de sécurité. En dehors de ses innovations en pneumatiques, le Groupe Automotive de Continental a déjà développé des technologies qui changent la donne et qui peuvent être trouvées dans la plupart des voitures modernes de nos jours, tels que

l'ABS, ESC et l'EBA, pour n'en nommer que quelques-uns. Et cela ne fait que commencer. Avec l'arrivée imminente de la voiture intelligente, nous avons toutes les clés en main pour atteindre cette Vision Zéro. Continental est une marque allemande, fournisseur de systèmes de freinage, de systèmes et composants pour les propulseurs et châssis, d'instruments, de systèmes d'infotainment, d'électronique, de pneumatiques et de produits industriels en élastomère. Figurant parmi les leaders mondiaux de l'équipement automobile, le groupe Continental contribue à une grande sécurité de conduite et à un respect global de l'environnement. En 2016, le groupe Continental a réalisé un chiffre d'affaires de 40,5 milliards d'euros avec ses cinq divisions : châssis et sécurité, intérieur, powertrain, pneumatiques, contitech. Il emploie actuellement environ 220 000 personnes dans 56 pays. La division pneumatiques, dont les investissements en R&D participent à une mobilité durable, détient 24 sites de production et de développement dans le monde et emploie 47 000 personnes.



Israël

# Les coups durs se succèdent pour Benjamin Netanyahu

■ L'horizon s'obscurcit de jour en jour pour le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, à présent confronté à la perspective d'un témoignage potentiellement dévastateur d'un proche collaborateur dans l'une des enquêtes de corruption menaçant son long règne.

Par Rosa C.

L'accumulation des coups durs a commencé à susciter une atmosphère de plus en plus pré-électorale. L'incontournable Premier ministre, au pouvoir depuis bientôt 12 ans au total, n'est formellement mis en cause dans aucune des au moins six affaires le concernant directement ou indirectement. Mais l'air se raréfie dans son entourage.

En huit jours, M. Netanyahu a vu la police recommander le 13 février son inculpation dans deux dossiers de corruption, arrêter sept personnes, dont deux proches collaborateurs, dimanche dans une autre affaire, et ouvrir mardi une enquête pour tentative de subornation d'un juge en échange d'un arrêt des investigations sur des agissements suspects à la résidence du Premier ministre. Depuis

mardi soir, M. Netanyahu fait face, selon les médias, à une possible bombe à retardement. L'une des personnes interpellées dimanche, l'ex-directeur général du ministère des Communications présenté comme l'un des rares hommes de confiance de M. Netanyahu, Shlomo Filber, a négocié avec les enquêteurs un accord de coopération en échange d'un statut de témoin protégé lui garantissant qu'il n'irait pas en prison, a rapporté la presse.

Un porte-parole de la police, interrogé par l'AFP, a refusé de confirmer l'information.

«Si Shlomo Filber a effectivement signé un (tel) accord, c'est la fin d'une époque», écrit dans le quotidien Maariv Ben Caspit, auteur d'un récent livre sur M. Netanyahu.

«Filber est le plus proche et le plus intime des agents en charge des opérations occultes, que

Netanyahu ait eus depuis des générations (...) Toujours dans l'ombre, toujours loyal, performant, secret et animé de convictions : Bibi (le surnom de M. Netanyahu) savait pouvoir compter sur Momo. Jusqu'à hier», ajoute Ben Caspit.

Ce dernier fait de M. Filber l'un des artisans de la victoire de M. Netanyahu déjouant les pronostics aux législatives de 2015.

M. Netanyahu l'avait ensuite nommé au poste de directeur général du ministère des Communications, dont il a été suspendu. Selon la presse, la police soupçonne M. Filber d'avoir servi, à ce poste, d'intermédiaire entre les Netanyahu et Shaul Elovitch, patron de Bezeq, le plus important groupe de télécommunications israélien, et de l'influent site d'informations Walla.

La police veut savoir si les Netanyahu auraient cherché à s'assurer une couverture propice de la part de Walla en contrepartie de faveurs gouvernementales, qui pourraient avoir rapporté des centaines de millions de dollars à Bezeq, dit la presse, alimentée à flux constants par des fuites à la provenance inconnue.

Outre M. Filber, un autre collaborateur des Netanyahu, leur ancien porte-parole personnel Nir Hefetz, le patron de Bezeq, la PDG du groupe et trois autres personnes ont été arrêtés dimanche. La P-DG, Stella Handler, et un autre responsable du groupe ont comparu hier devant un juge qui doit décider de prolonger ou non leur garde à vue.



PH. &gt; D. R.

M. Netanyahu proclame son innocence sur tous les fronts. Il a affirmé sa ferme intention de rester au pouvoir. L'opposition réclame sa démission. La semaine passée, tous les chefs des partis de sa coalition, sur laquelle repose le gouvernement considéré comme le plus à droite de l'histoire d'Israël, sont restés solidaires en disant attendre la décision du procureur général sur une éventuelle inculpation de M. Netanyahu.

Son parti, le Likoud, continue à le soutenir.

Le commentateur de la radio publique Yoav Krakovsky, citant des responsables politiques, a estimé que le témoignage potentiellement compromettant de Shlomo Filber pourrait provoquer des élections anticipées

avant fin 2018. La législature est censée s'achever en 2019.

Sous le titre «un parfum d'élections», le quotidien *Israel Hayom*, réputé pro-Netanyahu, a donné matière à réflexion à l'opposition comme aux partenaires de la coalition en publiant hier un sondage indiquant que le Likoud remporterait 34 sièges sur 120 au Parlement, au lieu des 30 actuels.

Israel Hayom n'a pas publié la méthode ni le panel du sondage. Mais M. Netanyahu, qui dénonce la «chasse aux sorcières» menée selon lui par les médias et l'opposition, s'en est emparé sur Facebook en invoquant la Bible et les Hébreux : «Plus on les opprimait, plus ils se multipliaient et s'étendaient».

R. C.



## Points chauds

Mobilisation

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump a séduit une frange des électeurs américains en refusant de céder au politiquement correct. Que ce soit au sujet de l'immigration, du climat ou du contrôle des armes. Et aujourd'hui, suite à la fusillade qui a fait 17 morts dans un lycée de Floride, le président américain est confronté une nouvelle fois à ses opposants lui demandant d'initier une législation des armes. Si durant les premiers jours ayant suivi cette nouvelle tuerie le dirigeant américain était resté silencieux, présentant uniquement ses condoléances, mais suite à la grosse mobilisation populaire, Trump s'est vu obligé de réagir, proposant d'interdire un mécanisme particulièrement meurtrier utilisé fin 2017 lors du carnage de Las Vegas. Le président américain est sous pression en raison, notamment, de la mobilisation d'élèves rescapés du massacre, dont plusieurs dizaines ont pris en bus la direction de Tallahassee, la capitale de la Floride, où un vote vient d'exclure un durcissement des lois locales sur les armes à feu. Ces lycéens de Parkland, au nord de Miami, doivent rencontrer cette semaine des élus pour dénoncer l'inaction politique face à la multiplication des fusillades en milieu scolaire aux Etats-Unis ces dernières années. «Nous mettons notre colère et notre tristesse à profit pour faire quelque chose d'incroyable et faire changer les choses», a déclaré l'un d'entre eux, Tenzil Philip. Un autre, Alfonso Calderon, a promis sur la même chaîne que la rencontre d'hier ne «serait que la première étape» de leur mobilisation, laissant entrevoir une nouvelle donne dans un débat qui semblait complètement figé depuis longtemps. Le mot d'ordre de ces lycéens est de faire en sorte que la tuerie dont ils ont été victimes soit «la dernière» à déplorer aux Etats-Unis. Donald Trump, qui a bénéficié durant sa campagne du soutien de la National Rifle Association (NRA), puissant lobby des armes à feu, se livre à un exercice d'équilibriste et reste à ce stade très prudent sur d'éventuelles modifications législatives d'ampleur. Evoquant la fusillade de Las Vegas, qui a fait 58 morts en octobre dernier, il a annoncé mardi avoir demandé au ministère de la Justice des réglementations visant à interdire «tous les mécanismes qui transforment des armes légales en fusils automatiques». Ces textes, portant sur les mécanismes connus sous le nom de «bump stocks», devraient être finalisés prochainement, a-t-il assuré. Reste à savoir désormais si Trump osera mettre ses promesses à exécution alors que sa base de partisans est très largement opposée à un quelconque contrôle des armes. Mais ce ne serait pas la première fois qu'un dirigeant fait des promesses qu'il ne tiendra pas, surtout que garder sa base de partisans semble plus important pour le président milliardaire que de répondre aux demandes de ses opposants.

F. M.

Cuba

## Raul Castro reçoit une délégation de parlementaires américains

Le président cubain, Raul Castro, a reçu mardi une délégation de parlementaires américains en visite sur l'île pour évoquer les mystérieuses attaques acoustiques qui auraient affecté la santé de diplomates américains à La Havane.

«Au cours de la réunion, ils ont échangé sur des questions présentant un intérêt pour les deux pays», a indiqué un communiqué officiel du gouvernement cubain, sans donner d'autres précisions.

La délégation, conduite par Patrick Leahy, sénateur démocrate du Vermont, est arrivée dimanche à Cuba afin d'aborder une série de questions avec le gouvernement cubain, notamment celle des «attaques acoustiques» qui auraient été menées contre des diplomates américains entre la fin 2016 et l'été 2017.

Carlos Fernandez de Cossio, directeur général en charge des Etats-Unis au sein du ministère cubain des Affaires étrangères, a reçu les membres du Congrès lundi. Il leur a assuré qu'«il n'y a aucune preuve d'attaques contre des diplomates américains à Cuba», a rapporté Johana Tablada, deuxième responsable de ce service.

La délégation dirigée par le sénateur Leahy comprend les sénateurs démocrates Ron Wyden de l'Oregon et Gary Peters du Michigan, la représentante démocrate de Floride Kathy Castor et les représentants démocrates Jim McGovern du Massachusetts et Susan Davis de Californie.

M. Leahy est un des plus ardents défenseurs du dégel des relations entre Cuba et les Etats-Unis, qui a commencé en décembre 2014 sous l'administration de Barack Obama, après

plus d'un demi-siècle de tensions. Une conférence de presse de la délégation américaine devait se tenir hier, au dernier jour de sa visite.

Une trentaine de diplomates américains, mais aussi canadiens, ainsi que leurs familles ont ressenti d'inquiétants symptômes en 2016 et 2017.

Selon les Etats-Unis, ces attaques d'origine inconnue ont provoqué des pertes d'audition, des troubles cognitifs et du sommeil chez 24 diplomates en poste à La Havane. Les autorités cubaines démentent formellement toute implication et regrettent un manque de coopération de Washington dans l'enquête.

Ce problème a tendu les relations entre les deux pays. Les Etats-Unis ont retiré fin septembre plus de la moitié de leur personnel diplomatique de Cuba et expulsé quinze diplomates cubains de Washington.





2<sup>e</sup> Festival international des films de femmes d'Assouan

# Hommage à la moudjahida Djamila Bouhired

■ La deuxième édition du Festival international des films de femmes d'Assouan a rendu mardi soir, lors de la cérémonie d'ouverture, un hommage à la moudjahida algérienne Djamila Bouhired, symbole du combat anticolonialiste, dont elle a pris cette année le nom.

Par Adéla S.

En présence de la célèbre combattante algérienne, la ministre égyptienne de la Culture, Ines Abdedaïm, la qualifiée d'«authentic modèle» pour la femme arabe, car son «combat héroïque contre le colonialisme a contribué à changer le destin de son pays».

Après avoir rappelé que le cinéma égyptien a été le premier à rendre hommage à la moudjahida à travers le film «Djamila l'algérienne» du regretté Youcef Chahine, l'actrice Magda campant le personnage principal, la ministre égyptienne a qualifié Djamila Bouhired d'«icône» de la Révolution.

La présidente du Conseil national de la femme, Maya Morsi, a renchéri en soulignant que l'hommage rendu par cette seconde édition du Festival international des films de femmes d'Assouan à la militante Djamila Bouhired «exalte le combat et le militantisme de la femme arabe».

Quant au scénariste Mohamed Abd el-Khaleq, président du festival, il a estimé que



Djamila Bouhired a contribué à libérer son peuple du colonialisme mais également la mentalité arabe de sa vision réductrice de la femme.

Présente à la soirée inaugura-

le du festival, Djamila Bouhired a exprimé son bonheur d'être l'invitée d'honneur de l'événement, signe de reconnaissance envers son combat libérateur.

Elle a exprimé son affection

pour l'Egypte et le peuple égyptien et souligné les valeurs partagées par les deux peuples depuis l'époque du regretté président Djamel Abd Nasser.

Le festival se poursuivra jus-

qu'au 26 février avec un programme d'une centaine de films arabes et européens ainsi que des rencontres et conférences thématiques variées.

A. S./APS

En hommage à l'écrivain Mouloud Feraoun

## «Le fils du pauvre» ressuscité à Bouira

L'œuvre littéraire «Le fils du pauvre» de l'écrivain Mouloud Feraoun a été ressuscitée mardi à la Maison de la culture Ali-Zaâmour de la ville de Bouira, lors d'une conférence animée par son fils Ali Feraoun et le journaliste écrivain Aghbalou Mohamed Cherif.

Les participants à cette rencontre, initiée par la direction de la culture de la wilaya à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, ont axé leurs interventions sur les aspects sociologiques du premier livre de Feraoun, «Le fils du pauvre». Dans son roman, Mouloud Feraoun voulait décrire cette misère imposée par les forces coloniales françaises au peuple algérien, a souligné le président de l'Association Feraoun, Ali Feraoun, lors de cette conférence.

Publiée en 1950 sous l'ère coloniale, cette œuvre littéraire peint l'enfance et l'adolescence de l'auteur dans un village de cette Kabylie montagnaise où il fut, tour à tour, berger, élève studieux, puis instituteur. «Ce n'est pas une histoire quelconque qui qu'elle retrace une vie très simple de par les gens qui en sont les acteurs», a dit le président de l'Association Feraoun.

Selon l'intervenant, Mouloud Feraoun avait transmis un message fort aux autorités coloniales via son œuvre qui portait aussi sur les solutions pouvant permettre au peuple algérien de se libérer du joug colonial et de retrouver sa dignité et mettre fin à la misère qu'il vivait sous l'occupation française. «C'était exactement ça son message, contrairement à ce qu'avaient écrit les autres auteurs comme Albert

Camus», a expliqué le fils de Mouloud Feraoun dans une déclaration à l'APS, en marge de cette rencontre.

Né le 8 mars 1913 à Tizi Hibel, un village montagnais de la commune d'Aït Mahmoud, daira de Beni Douala (Tizi Ouzou), «Mouloud Feraoun ne voyait que l'action armée comme seule solution au malheur que vivait l'Algérie colonisée», a ajouté Ali Feraoun, qui a été honoré à cette occasion par la directrice de la Maison de la culture, Cherbi Saliha. A travers ses œuvres, «Le fils du pauvre», «Le journal», «L'anniversaire et le sang», «La terre», ainsi que «La cité des roses», Mouloud Feraoun avait toujours l'intention de convaincre le peuple que chaque citoyen algérien avait sa place dans son propre pays malgré les souffrances qu'il endurait sous les

exactions féroces de l'armée coloniale française, c'est une façon pour les mobiliser et les sensibiliser sur la nécessité de se libérer du joug de l'occupation et de la misère, a relevé Ali Feraoun.

Pour sa part, l'écrivain et journaliste Mohamed-Cherif Aghbalou, a saisi cette occasion pour parler de la forte détermination de Mouloud Feraoun à combattre l'existence coloniale française sur le sol algérien à travers ses ouvrages comme «Le fils du pauvre» et «La terre et le sang». M. Aghbalou a mis en avant l'humanisme et le courage de cet écrivain révolutionnaire, tout en rappelant ces écrits relatifs à ce sujet. «J'ai d'ailleurs écrit en 1987, dans le journal El-Moudjahid, sur les aspects psychologiques et sociologiques de quelques œuvres de Mouloud Feraoun, dont un article est intitulé «Les blessures de la colère», et j'ai aussi écrit dans El-Watan (en 1991) un autre article portant sur les valeurs nobles et le courage de l'écrivain intitulé «Humaniste assassiné», a précisé M. Aghbalou lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une semaine d'activités organisées par la direction de la culture de Bouira pour la célébration de la Journée nationale du chahid. Dans le cadre de ces activités, «nous avons organisé cette conférence pour rendre un vibrant hommage à notre écrivain Mouloud Feraoun

via cette journée consacrée aux valeurs et aux aspects sociologiques de l'œuvre de Feraoun», a expliqué à l'APS la directrice de la Maison de la culture Ali-Zaâmour.

Racim C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Institut Cervantès d'Alger**  
**Jusqu'au 28 février 2018 :**  
 Jusqu'au 28 février, découvrez «Artisans de La Casbah» à l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9 Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h, une exposition vente qui réunira une dizaine d'artistes et artisans dans les différents métiers qui ont fait la réputation du lieu mythique, cœur battant de la capitale algéroise.

**Seen Art Gallery (156, Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)**  
**Jusqu'au 25 février :**  
 Exposition intitulée «Hope in darkness» de l'artiste Hacem Drici.

**Salle El-Mouggar (Alger)**  
**Samedi 10 mars à 19h30 :**  
 Concert de Marc Lavoine. L'entrée est sur réservation (2 places maximum) à l'adresse : chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com

**Musée public national d'art moderne & contemporain d'Alger**  
**Jusqu'au 5 mars :**  
 1<sup>e</sup> Salon du dessin d'Alger intitulé «Dessinez vos desseins».

Amérique du Nord

## «Black Panther» bat tous les records à sa sortie

LE FILM «Black Panther» a pulvérisé les pronostics, arrivant en première place du box-office nord-américain dès sa sortie, selon les chiffres définitifs de la société spécialisée Exhibitor Relations mardi. Porté par des critiques dithyrambiques, le 18<sup>e</sup> film de l'univers Marvel a engrangé 242,2 millions sur le long week-end de Presidents Day, incluant un lundi férié aux Etats-Unis, dépassant largement les attentes déjà colossales des

pronostiqueurs. Ce premier film dédié à un super-héros noir a ainsi écrasé le précédent record pour Presidents Day détenu par «Deadpool» en 2016 avec 152 millions de dollars. Dernier opus des studios Marvel, filiale du géant Disney, «Black Panther» a été réalisé par le metteur en scène afro-américain Ryan Coogler («Creed», «Fruitvale Station»), avec une équipe d'acteurs noirs parmi les plus charismatiques et prisés

d'Hollywood : Chadwick Boseman, l'oscarisée Lupita Nyong'o, Angela Bassett, Forest Whitaker, Daniel Kaluuya... Le film d'animation «Pierre Lapin» s'accroche en deuxième position pour son deuxième week-end, avec 23,4 millions de dollars de recettes sur quatre jours et 54,4 millions au total. Il raconte les péripéties du célèbre personnage créé par l'auteure britannique Beatrix Potter.

R. C.



## JS Saoura Khouada accuse certains joueurs

LE STAFF technique de la JS Saoura sous la conduite de Khouada Karim, a présenté au comité dirigeant du club un rapport «accablant» contre certains joueurs de l'équipe pour «indiscipline», a-t-on appris de la direction du club de Ligue 1 Mobilis à Béchar.

Le comportement inadmissible de certains joueurs, dont l'attaquant Bourdim Amar, qui a perturbé les choix de l'entraîneur, constitue une grave atteinte à la discipline et à l'homogénéité du groupe, a-t-on précisé. Le rapport du staff technique, dont l'intégralité reste non

connue a été présenté par Khouada aux dirigeants de l'équipe, avant d'être soumis prochainement à la commission de discipline de l'équipe qui sera suivie de sévères sanctions contre les joueurs incriminés, a-t-on souligné. Depuis la lourde défaite contre le Paradou AC (3-0), pour le compte de la 20<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, beaucoup de voix de responsables et supporters du club ont appelé à des changements au niveau des différents compartiments de l'équipe, pour qu'elle puisse être performante, surtout en déplacement, a-t-on signalé.

## Cyclisme/Grand Prix international d'Alger 100 coureurs au top départ

LE COUP d'envoi de la 15<sup>e</sup> édition du Grand Prix international cycliste d'Alger (20-23 février) sera donné mardi à partir de la ville de Souidania avec la participation de plus de cent (100) coureurs algériens et étrangers, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Sur quatre étapes à travers le territoire de la wilaya Alger, cette édition débutera par un prologue à Souidania, puis une étape de 144,5 km à Zeralda, suivie d'un circuit à Rouiba sur 112 km avant de clôturer par le circuit d'Alger (106 km/10 tours), tracé autour du ministère des Affaires étrangères. L'Algérie sera représentée par sept clubs : AS Sûreté Nationale, GS Pétroliers, Atlas Bliedéen, Sovac-Natura4Ever, la sélection militai-

re, Club d'Al Kantra (Biskra) et l'UFC Blida. Pour cette édition, l'Espagnol Jorge Gual Martinez a été désigné par l'Union cycliste internationale (UCI) président de jury. Le Grand Prix d'Alger a été inscrit dans le calendrier 2018 de l'Union cycliste internationale (UCI), une occasion pour les coureurs algériens d'engranger le maximum de points en vue d'améliorer leur classement mondial. Plusieurs coureurs algériens de renom participeront à ce rendez-vous à l'image d'Azzedine Lagab du GS Pétroliers, fraîchement sacré de la médaille de bronze aux championnats d'Afrique sur route à Kigali (Rwanda), sans oublier Youcef Reguigui, Hamza Yacine et Mansouri Abderrahmane.

## Jeux méditerranéens/Natation Sahnoune souhaite décrocher l'or

L'AMBITIEUX nageur algérien, Oussama Sahnoune, a indiqué qu'il viserait l'or lors des différentes compétitions internationales et continentales dans lesquelles il sera engagé cette saison, à commencer par les Jeux méditerranéens (JM) de Tarragone, en Espagne. Le sociétaire du Groupement sportif des Pétroliers (GSP), qui a remporté 5 titres individuels lors du dernier championnat d'Algérie Open en petit bassin (14-17 février), a expliqué à l'APS que cette compétition lui a beaucoup plus servi de préparation en prévision de ces importantes échéances internationales à venir. «La compétition a été d'un bon niveau, surtout avec l'émergence de certains nouveaux jeunes talents qui ont été de redoutables concurrents», a-t-il reconnu. Malgré cette rude concurrence, Sahnoune a réussi à remporter le 50m nage libre (22 sec 56/100), le 200m nage libre (1 min, 49 sec 31/100), le 100m papillon (54 sec 89/100), le 50m papillon (24 sec 38/100), ainsi que le 100m nage libre (48 sec 93/100). Une belle moisson qui a agrandi son ambition, même sur les plans continental et international. «Je suis entièrement satisfait de mon rendement lors du dernier championnat national Open, car outre mes 5 titres individuels, j'en ai totalisé 9 avec le club. Mais ma

plus grande fierté a été d'avoir défendu la totalité de mes cinq titres pour la neuvième fois consécutive», s'est réjoui Sahnoune. Malgré cette très belle performance, l'international algérien a tenu à préciser que ce championnat d'Algérie n'était pas son principal objectif cette saison, mais «juste une phase préparatoire en vue des importantes échéances internationales à venir», à commencer par les JM de Tarragone. «Je vise trois objectifs en 2018 : les Jeux méditerranéens de juin prochain en Espagne, les Championnats d'Afrique du mois de septembre en Algérie et enfin les Mondiaux-2018, prévus au mois de décembre en Chine», a encore précisé l'international de 26 ans. «L'intervalle est très réduit entre ces trois compétitions. C'est pour cette raison que je travaille dur sur le plan physique pour être endurant et pouvoir y faire face, surtout que je vise la plus haute marche du podium. A certaines occasions, il m'arrive de travailler sept heures par jour», a-t-il fait savoir. Pour poursuivre sa préparation dans de bonnes conditions, Sahnoune a indiqué qu'il «souhaite éviter le clash» avec le directeur technique national, Réda Belakhal et le président de la Fédération algérienne de natation, Hakim Boughadou, lequel a décidé d'ester en justice le nageur pour «diffamation».

## Ligue des champions africaine/MCA-Otoho (Congo) ce soir

# Le Doyen croit à la «remontada»

■ En appel lors de ce match retour en tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation congolaise de l'AS Otoho, le Mouloudia d'Alger fera tout son possible pour remonter le score de l'aller (2/0) et tenter d'arracher le billet de la qualification pour les seizièmes de finale.

Par Mahfoud M.

Battus sur ce score lourd au match aller, où ils avaient pointé du doigt l'arbitrage scandaleux, les Mouloudéens, confiants en leur potentiel, croient dur comme fer à une remontada, surtout que tout le monde est conscient de ce qui les attend lors de cette rencontre très importante où il faudra être à la hauteur. Les poulains du Français Casoni se sont bien préparés à la réception des Congolais et sont décidés à leur mettre trois buts pour assurer l'essentiel, à savoir la qualification au prochain tour. Après, le succès en championnat sur le leader sur le score sans appel de trois à zéro, les gars de Bab El Oued se donneront à fond pour tenter de renverser la vapeur et prendre l'ascendant sur l'équipe congolaise qu'il faudra aussi prendre très au sérieux, sachant que cette dernière ne viendra pas en victime expiatoire et se



Les joueurs du MCA croient en la qualif

donnera à fond pour tenter de garder son avance du match aller. Le coach français, Casoni, qui a maintenant son idée sur cet adversaire en compétition africaine, a demandé à ses joueurs d'être bien concentrés sur leur sujet surtout que cette formation peut leur créer des problèmes. Il comptera sur les fans mouloudéens pour tenter d'inverser la tendance et donc l'emporter sur un score qui leur permettra de

passer au prochain tour. Tout le monde pense qu'il faut rééditer le match face au CSC pour espérer l'emporter et donc se qualifier. L'attaquant Derardja, lui, pense que la remontada est possible. «Face au CSC on a mis trois buts et c'est ce qu'il faut faire aussi face à Otoho pour espérer passer», a-t-il indiqué, ajoutant que tout le monde est conscient de ce qui l'attend lors de ce match. M. M.

## Equipe nationale de football (A')

# Madjer bat le rappel des locaux, Belkalem la surprise

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Madjer, a convoqué 25 joueurs en vue du stage réservé à la sélection A', composée de joueurs locaux, prévu du 24 au 28 février au Centre technique national de Sidi Moussa, a annoncé ce lundi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Ce stage entre dans le

cadre de la préparation périodique au profit des joueurs évoluant dans le championnat local. L'équipe nationale a disputé en janvier dernier un match amical face à son homologue rwandaise (4-1) au stade d'El-Menzah de Tunis. A noter le retour du défenseur international Essaid Belkalem, qui s'est engagé cet hiver avec la JS Kabylie en pro-

venance de l'US Orléans (Ligue 2/France). Le natif de Tizi-Ouzou n'a plus été convoqué chez les Verts depuis 2015. Il a effectué son baptême du feu avec la JSK le week-end dernier à l'occasion de la défaite essuyée contre le DRB Tadjanet (1-0) en match de la 20<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis.

### Liste des joueurs convoqués :

Gardiens de but : Faouzi Chaouchi (MC Alger), Abdelkadir Salhi (CR Belouizdad), Toufik Moussaoui (Paradou AC)  
Défenseurs : Ayoub Azzi (MC Alger), Mohamed Naâmani (CR Belouizdad), Abdelkader Bedrane (ES Sétif), Farouk Chafai (USM Alger), Ayoub Abdellaoui (USM Alger), Mokhtar Benmoussa (USM Alger), Nabil Lamara (USM Bel-Abbès), Islam Arous (Paradou AC), Essaid Belkalem (JS Kabylie), Zinédine Mekkaoui (MC Oran).

Milieux : Hichem Chérif El-Ouezani (MC Alger), Mohamed Benkhemassa (USM Alger), Hocine El-Orfi (NA Hussein-Dey), Abderrahmane Bourdim (JS Saoura), Sabri Gharbi (MC Oran), Abdelkrim Zouari (USM Bel-Abbès), Salim Boukhanchouche (JS Kabylie).  
Attaquants : Sid Ali Lakroum (CR Belouizdad), Abdenour Belkheir (CS Constantine), El-Habib Bouguelmouna (USM Bel-Abbès), Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Farid El-Mellali (Paradou AC).

## 2<sup>e</sup> édition des Sommets exécutifs de la FIFA

# Zetchi au rendez-vous de ce jeudi

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi a été convié par la Fédération internationale (FIFA) à assister à la deuxième édition des Sommets exécutifs de l'instance mondiale, prévue jeudi prochain Dar Es-Salaam (Tanzanie), a annoncé la FAF ce lundi sur son site officiel. Dans un courrier transmis à la FAF, la FIFA a relevé «l'importance de la mise en place d'une plateforme per-

mettant de renforcer le dialogue entre les associations membres et la direction ainsi que l'administration de la FIFA». «La FIFA est une organisation qui jouit d'une telle diversité que nous avons tout à gagner à apprendre les uns des autres. Avoir une meilleure compréhension des besoins spécifiques en tant qu'association membre de la FIFA ne peut qu'être bénéfique dans la mission commune qui est la nôtre de

poursuivre le développement du football dans le monde entier», précise la FAF, citant ce courrier. Plusieurs thèmes seront débattus lors de cet événement, entre autres, le programme «Forward» de la FIFA en route vers le prochain cycle, l'avenir des compétitions de jeunes, féminines et de Clubs de la FIFA, et l'amélioration du système de transferts et du calendrier international des matchs.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

## Batna et Jijel

### 5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

CINQ ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à Batna et Jijel par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également détruit 7 case-mates pour terroristes, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 20 février

2018 lors d'opérations distinctes menées à Batna et Jijel (5<sup>e</sup> Région militaire), cinq éléments de soutien aux groupes terroristes et ont détruit sept case-mates pour terroristes», précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP «a saisi à Bordj Badji Mokhtar, cinq roquettes 122 mm, 13 détonateurs ainsi que des outils de détonation, tandis qu'une bombe de confection artisanale a été détruite à Tébessa». O. N.

## Alger

### Ouverture du salon «Maghreb Mobile Expo»

LE SALON «Maghreb Mobile Expo» dédié aux technologies mobiles, dont c'est la première édition, s'est ouvert hier au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger, avec la participation d'une dizaine de pays et une cinquantaine d'exposants. Placé sous le slogan «Tous connectés pour innover», ce salon ambitionne d'être le rendez-vous incontournable pour les entreprises, les chercheurs, les développeurs et les porteurs de projets dans les domaines des nouvelles technologies mobiles et de l'internet des objets. Il vise à créer une dynamique entre les différents acteurs du secteur et rapprocher tous les intervenants autour d'un espace B to B pour développer des partenariats. Organisé en coordination avec le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique par l'Agence nationale de promotion et développement des parcs technologique (ANPT), ce salon réunit une dizaine de pays, dont la Tunisie, le Maroc, l'Espagne, la France, le Danemark, la Roumanie et la Chine. Une cinquantaine d'exposants algériens et internationaux spécialisés dans les technologies mobiles, dont des opérateurs téléphoniques, fabricants de smart-

phones et tablettes, entreprises dédiées à l'Internet des objets et accessoires, start-up et développeurs, prennent également part à ce salon, de même que des banques et assurances, fonds d'investissements, incubateurs, clubs scientifiques et des associations étudiantes. En marge du salon, des conférences et ateliers axés sur les technologies mobiles, animés par des experts, modérateurs et chefs d'entreprises, se tiendront autour des thèmes du m-finance, m-marketing, m-Learning, m-cloud, m-collaboration, m-security, la transformation numérique et l'internet des objets. Des solutions d'entreprises, des nouveautés et des démonstrations de produits et services dans le domaine des technologies mobiles seront également présentés lors de ce salon qui sera ouvert le matin aux professionnels et l'après-midi au public. Un concours à l'adresse des entreprises, start-up, clubs scientifiques et développeurs récompensant les meilleures innovations en matière des technologies mobiles, figure au programme de cet événement, qui prévoit aussi un concours du meilleur selfie, de même qu'un espace réservé exclusivement aux adeptes et fans de jeux vidéo.

May F.

## Boumerdès

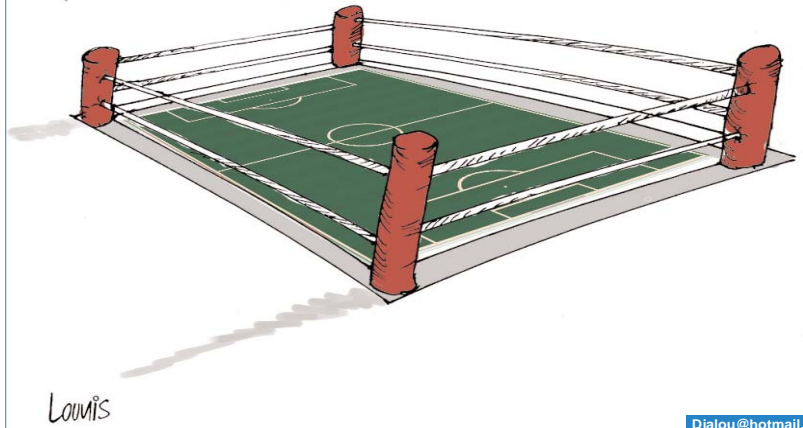
### Une bombe détruite

UNE BOMBE de confection artisanale a été détruite lundi à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique mardi dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 19 février 2018, à Boumerdès, une bombe de confection artisanale», précise la même source. Par ailleurs, et

«dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté 4 personnes, et saisi 160 comprimés psychotropes et 1 780 unités de différentes boissons à Biskra et El-Oued. Tandis que d'autres détachements de l'ANP ont saisi un véhicule tout-terrain, 2 000 litres de carburant et divers outils d'orpillage à Tindouf et Tamanrasset», est-il ajouté.

T. H.

## Violence dans les stades



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Tizi Ouzou

### Six membres d'une même famille sauvés de l'asphyxie au monoxyde de carbone

■ Asphyxiés par des émanations de monoxyde de carbone se dégageant d'un réchaud à gaz butane vraisemblablement défectueux, six membres d'une même famille ont été sauvés in extremis hier vers 8h, au lotissement sud-ouest de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Il s'agit, selon la Protection civile, de deux hommes (53 et 19 ans), deux femme (53 et 28 ans) et de deux enfants

(13 ans et 2 ans et demi). Ils ont été asphyxiés par des émanations de monoxyde de carbone se dégageant d'un réchaud à gaz butane vraisemblablement défectueux. Les victimes ont été

soignées sur place par les éléments de la Protection civile avant d'être évacuées vers le CHU de Tizi Ouzou.

H. M.

## Blida

### Marche des médecins résidents des wilayas du Centre

UNE MARCHÉ régionale de médecins résidents grévistes représentant des wilayas du Centre du pays a été organisée dans la matinée d'hier dans la ville de Blida. Les protestataires, un millier, selon les services sécuritaires présents sur place, et près de 3 000, selon les représentants des médecins résidents grévistes, ont entamé leur marche à partir de l'hôpital Hassiba-Ben-Bouali, passant par Beb Sebt vers la gare ferroviaire, avant de revenir à leur point de départ. Les participants, issus des wilayas d'Alger, Blida, Tizi-Ouzou et Béjaïa, ont soulevé plusieurs

revendications relatives à l'amélioration de leur situation socio-professionnelle et à l'annulation du service civil. Le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) avait précédemment lancé un appel aux médecins résidents afin d'organiser des marches régionales pour exprimer leurs revendications. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu mardi une délégation de l'Union nationale de santé publique (UNSP) relevant du Syndicat national autonome des personnels de l'administration

publique (Snapap) conduite par son président, Lakhal Amar, au titre d'une audience entrant dans le cadre du cycle de rencontres du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux. Durant cette rencontre, tenue en marge de la séance de travail avec la commission centrale de dialogue avec les partenaires sociaux, les participants ont abordé un certain nombre de points en rapport avec la situation socioprofessionnelle des personnels de la santé, notamment celui concernant les travailleurs contractuels. Ali T.

## Rapport annuel

### Le CNDH propose la révision du droit de garde de l'enfant

LE RAPPORT annuel de l'année 2018 du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), qui sera soumis «prochainement» au président de la République, comprend plusieurs propositions et recommandations ayant trait à la révision du droit de garde (kafala) de l'enfant après le remariage de la mère, et à l'amélioration de la prise en charge des malades dans les établissements hospitaliers, a indiqué la présidente du CNDH, Fafa Si Lakhdar Benzerrouki. Dans un entretien à l'APS, M<sup>me</sup> Benzerrouki a précisé que le CNDH, créé en vertu de la Constitution de 2016, présentera dans son 1<sup>er</sup> rapport de l'année 2017 qui sera «soumis prochainement au président de la République, plusieurs propositions et recommandations ayant trait aux droits de l'Homme sur les plans national et international, dont des questions liées au code de la famille». Elle a indiqué que le code de la famille qui accorde le droit de garde à la mère après le divorce, conformément à l'article 64, dérogeait cette dernière si elle se remarie avec une personne non liée

à l'enfant par une parenté de degré prohibé, conformément à l'article 66. «Le Conseil propose ainsi, dans son rapport, la révision de cet article, de manière à préserver l'intérêt de l'enfant en octroyant le droit de garde en vertu d'une décision de justice émise par le juge des affaires familiales, après une enquête sociale et en tenant compte de l'avis de l'enfant quant au titulaire du droit qu'il aura choisi après le remariage de sa mère», a-t-elle indiqué, soulignant que le Conseil «estime qu'il est dans l'intérêt de l'enfant de rester avec sa mère». Le CNDH a salué dans son rapport le processus de modernisation du secteur de la justice qui a fait de l'Algérie «un pays pionnier» à l'échelle arabe et africaine en matière de protection et de respect des droits de l'Homme, a précisé l'oratrice, soulignant que cette démarche s'inscrit dans le cadre du respect et de la protection de ces droits prévus dans la Constitution, à l'instar des «dispositions garantissant les règles d'un procès équitable».

G. Y.